

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 13 FEVRIER 2022
modifiant l'arrêté du 20 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité social d'administration des services pénitentiaires d'insertion et de probation et le nombre de sièges attribué à chacune d'elles

NOR : JUSK2604460A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité social d'administration des services pénitentiaires d'insertion et de probation et le nombre de sièges attribué à chacune d'elles ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement des scrutins établis le 8 décembre 2022,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 20 décembre 2022 susvisé est remplacé par :

A l'issue des résultats aux élections professionnelles 2022 du ministère de la justice, la liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein du comité social d'administration des services d'insertion et de probation et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elles sont fixés comme suit :

SYNDICAT	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLEANT(S)
CGT Insertion Probation (3 sièges)	Mme Kelly BIANCO M. Mickael IDIART Mme Margaux LE GALLO	M. Eneko ETCHEVERRY Mme Maud KERVELLA M. Kenji PHAM-HUU
UFAP-UNSa Justice (2 sièges)	M. Simon-Pierre LAGOUCHE M. Jérémy RIVIERE	Mme Françoise GUEUGNEAU M. Florian ROUSSET
SNEPAP-FSU (2 sièges)	Mme Annabelle BOUCHET Mme Adeline CAUTRES	Mme Estelle CARRAUD Maxime STEVENOOT
FO Justice (1 siège)	Mme Farida ED-DAFIRI	M. Sébastien MONNET

Article 2

Le directeur général de l'administration pénitentiaire est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 13 février 2026

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/ Le directeur général de l'administration pénitentiaire,

M TANGUY

